Trente-deuxième Année. — N° 357 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — VENDREDI 23 DÉCEMBRE 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 22 DÉCEMBRE 1887

LA RUSSIE

La panique, qui vient d'agiter l'Europe, n'avait pas de raison d'être.

M. de Bismarck a voulu, tout simplement, faire tomber les fonds russes d'abord et ensuite obliger le Parlement allemand à voter la nouvelle loi militaire.

Tel a été son double but...

A la vérité, les Russes ont été exaspérés — non sans raison — de la mauvaise foi germanique, qu'ils connaissent d'ailleurs, de longue date, mais de là à déclarer la guerre il y a loin.

En effet, le Tsar actuel est un pacifique et il se rend trop bien compte des graves difficultés financières de la Russie pour l'engager dans une campagne aussi onéreuse et aussi incertaine. Aussi incertaine, puisque les réserves moscovites sont à peine exercées et équipées et que l'armée permanente a été réduite de cent mille hommes. (Question d'argent toujours.)

Depuis un siècle, la Russie a un double objectif : la route de l'Inde et la route de Constantinople.

Elle avance lentement, dans les deux directions, mais n'est pas encore près, tant s'en faut, d'atteindre le but. En Europe, elle touche à peine au Danube. En Asie, elle vient seulement de s'établir au Turkestan. Quel homme d'Etat oserait donc, quand la grande œuvre est à peine ébauchée, compromettre, par un coup de tête, les résultats si péniblement acquis, par un siècle d'efforts et de combats ?

Mais, dira-t-on, la Russie vient de masser 250,000 hommes sur les frontières de Pologne ?

Il y a là une grossière et volontaire erreur. Tous les tacticiens de l'Europe savent bien que la position stratégique de la Pologne de la part de la Russie, une attention particulière. Prise à revers sur son flanc droit, par la province de Prusse, sur son flanc gauche par la province de Gallicie, elle est menacée de front par la Silésie, c'est-à-dire exposée à l'attaque combinée de trois grandes armées étrangères. Ajoutons que la Pologne russe n'est protégée par aucune frontière naturelle. C'est une grande plaine ouverte à l'invasion, un poste avancé fort en l'air, et dégarni sur ses deux ailes. Ajoutons que les fortifications de la Pologne sont médiocres, tandis que les places voisines, surtout du côté de l'Allemagne, sont devenues autant de camps retranchés.

Enfin, il convient d'ajouter que si la Russie a compté, pendant un certain temps, sur l'alliance éventuelle de la France, elle n'a plus cette espérance depuis que l'Italie n'est plus neutre, c'est-à-dire depuis que la triple alliance est conclue.

La France ne s'exposera pas à l'attaque combinée de l'Italie et de l'Allemagne. Elle aurait trop à y perdre. La Russie est donc isolée en face de trois nations hostiles. Tant qu'elle n'a eu à redouter que l'attaque impuissante de l'Angleterre, tout le monde à St-Pétersbourg a compté, avec raison, sur la victoire. Tant qu'on a eu en perspective un duel avec l'Allemagne seule, on a encore cru au succès, et m'est avis que l'on ne se trompait pas. Mais lutter contre la triple alliance austro-italo-allemande est impossible.

Tout fait donc espérer que le conflit ou plutôt la conflagration générale n'éclatera pas de sitôt et que le système de paix armée va se prolonger jusqu'à nouvel ordre.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemarck.
(SHAKESPEARE.)

I

Fréquemment, nous avons parlé du parti socialiste gantois, et nos lecteurs ont été initiés successivement à cette immense organisation économique qui eut pour berceau une modeste boulangerie coopérative, mais dont les embranchements s'étendent aujourd'hui au domaine tout entier la consommation publique.

Comme corollaire à cette prospérité matérielle, nous avons signalé souvent — non sans appréhension — les tendances de plus en plus révolutionnaires du collectivisme gantois, qui a tant de liens et d'attaches avec le collectivisme roubaisien.

Deux hommes surtout, Anseele et Van Beveren, furent artisans de cette double puissance économique et politique.

L'un a semé largement dans le peuple les haines, les utopies et les rancunes.

Tout tréteau d'estaminet l'a eu pour orateur.

Crâne, plein de faconde, fort en... gueule, il rallia au socialisme, la partie de l'opinion publique la moins sérieuse mais la plus bruyante : celle qui fait la popularité, cette « gloire en gros sous » des caracoleurs du genre.

M. Anseele fut toujours — qu'on nous passe le mot — ce qu'en langage de foire on appelle un « pitre de la porte » !

Entretemps, Van Beveren — l'homme sérieux du parti — étudiait, combinait, organisait.

C'est un travailleur !

Toutes les installations économiques du *Vooruit* — boulangerie, meunerie, brasserie, jeux populaires, etc.., — ont été son œuvre.

Le public en rapporte souvent l'honneur à Anseele : il se trompe.

Les cabrioles oratoires d'Anseele n'ont jamais remué le peuple que d'une émotion passagère. Van Beveren le riva au socialisme par le lien puissant de la Coopération.

La Coopération !... Oui, voilà le grand instrument de propagande socialiste — le seul presque!

Sans doute, bien tentantes sont pour les déshérités, les théories révolutionnaires : le partage des biens sera toujours le rêve de ceux qui n'ont rien.

Le bon sens traditionnel de la plupart des ouvriers, l'esprit chrétien d'un grand nombre, auraient pourtant fait aisément justice des utopies rouges.

Mais ce à quoi le travailleur — ce grand lutteur pour l'existence — ne résiste guère, ce sont les considérations d'intérêt.

Car, après tout, l'ouvrier est homme !

Et il faut bien le reconnaître, souvent son salaire — c'est, paraît-il, une nécessité de la concurrence industrielle, — est réduit au strict nécessaire.

Trop heureux s'estime-t-il si, à la fin de la semaine, il est parvenu à nouer les deux bouts !

Quoi d'étonnant donc — lorsque le socialisme — sous les dehors d'une philantropie désintéressée — propose d'associer l'ouvrier aux multiples avantages de la coopération, quoi d'étonnant que celui-ci accepte d'enthousiasme, et même qu'y a-t-il la de blâmable?

Primum vivere, deinde phil sophere, dit le proverbe latin. Traduction libre : on ne vit pas de théories.

Comprend-t-on maintenant le développement progressif du socialisme gantois et l'augmentation constante de ses adhérents ?

Ah ! il y a longtemps que nous entendons parler de socialistes.

Mais si, remontant dix ans en arrière, nous reportons notre pensée au temps de l'enfance, le socialisme ne nous apparaît que sous la forme d'un groupe de trente à cinquante individus, marchant, humbles et silencieux — sans tambour ni clairon — à l'entour du drapeau rouge — quelque chose comme les combattants de 1830, qui, le jour des morts, s'en allaient, à la dérobée, saluer au cimetière leurs frères d'armes disparus.

Hélas ! tandis qu'au tour du drapeau national, se sont éclaircis les rangs des vieux braves, de jour en jour, le drapeau rouge ombrage plus de malheureux et plus d'égarés!

De poignée qu'il était jadis, le socialisme est devenu legion!

Rappelons-nous le 15 août 1886.

Ce jour-là, nous avons vu plus de cinq mille socialistes gantois — les chefs en tête — prendre le chemin de Bruxelles : les bannières flottaient au vent, le soleil dorait les cartels, les musiques jouaient — bruyantes — la Marseillaise, et de cette cohue désordonnée — marchant hâtive et avide comme vers une ripaille — s'élevaient, confus mais formidables, les accents révolutionnaires !...

Ce fut l'apogée du socialisme gantois.

Quelques semaines plus tard commençait la débâcle?

Nous en parlerons dans un prochain article.

(*A suivre.*) F. V.

Gand, 3 novembre 1887.

LE JUBILÉ SACERDOTAL
DE LÉON XIII

Voici, d'après le *Moniteur de Rome*, la lettre adressée par le Saint-Père, à S. Em. le cardinal Parrochi, vicaire général de Sa Sainteté, Lettre que nous avons annoncée :

« Monsieur le cardinal,

» Chaque année, au retour de la solennité de Noël, Nous avons l'habitude de Nous rappeler nos pauvres de Rome. Cette année, les fêtes de la Nativité du Seigneur se trouvant coïncider avec l'anniversaire de Notre jubilé sacerdotal, Nous voulons que de plus grandes largesses réjouissent ces fils, qui nous sont chers, car Nous aimons qu'ils soient les premiers, eux les plus rapprochés de Nous, à jouir de cette générosité dont les catholiques du monde entier font preuve à Notre égard.

» C'est pourquoi Nous avons destiné, à cet effet, la somme de cent quarante mille francs, dont dix mille au profit de l'Institut des jeunes artisans de Saint-Joseph, dix mille, en faveur de l'Institut des aveugles de Saint-Alexis, vingt mille pour secourir les prêtres les moins aisés et les plus actifs, ainsi que les maîtres les moins rétribués de Nos écoles, et cent mille pour le soulagement des pauvres des diverses paroisses de Rome. C'est Notre intention que la distribution des secours aux personnes comprises dans ces deux dernières catégories soit faite par Vous, monsieur le cardinal, avec l'assistance de Mgr Lenti, vice-gérant de Rome, et de Mgr Cassetta, Notre aumônier secret.

» Pénétré de profonde reconnaissance envers le Seigneur, pour la singulière bonté qu'Il daigne Nous témoigner et pour les consolations qu'Il Nous procure en ces jours, Nous désirons vivement que la voix et la prière des pauvres, si chers à Jésus-Christ, s'unisse à la Nôtre, pour rendre d'humbles actions de grâces à la clémence divine et pour en implorer de nouveaux secours proportionnés aux besoins.

» En attendant, comme gage des plus insignes faveurs du Ciel et en témoignage de Notre affection affection paternelle, Nous vous accordons la bénédiction apostolique à Vous, monsieur le cardinal, et à tout le clergé et peuple de Rome.

» Donné du Vatican, le 15 décembre 1887.

» LEON XIII, PAPE. »

∴

M. le duc de Norfolk, envoyé extraordinaire de la reine d'Angleterre a été reçu en audience solennelle, comme l'on sait, samedi dernier. Il a adressé à Sa Sainteté l'allocution suivante :

« Saint-Père,

» Sa Majesté la Reine, ma très gracieuse souveraine, a daigné me designer son envoyé spécial, dans le but d'offrir à Votre Sainteté l'expression formelle et publique des sentiments d'appréciation que lui a inspirés la mission courtoise de Mgr Ruffo-Scilla qui fut chargé de présenter les félicitations de Votre Sainteté à Sa Majesté, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son règne.

» J'ai l'honneur de déposer, entre les mains de Votre Sainteté, la lettre de Sa Majesté m'accréditant à cet effet.

» Je dois déclarer, d'ordre de la Reine, qu'en me confiant cette haute mission, Sa Majesté a désiré non seulement reconnaître ce témoignage de bienveillance de la part de Votre Sainteté envers sa personne, mais fournir aussi l'assurance des sentiments de profond respect qu'elle éprouve pour le caractère élevé, et la sagesse chrétienne dont Votre Sainteté a fait preuve dans l'exercice de ses hautes fonctions.

» La sagacité pleine de modération, avec laquelle, Votre Sainteté, a su réprimer les erreurs et calmer les différends qui auraient pu devenir la cause de bien des maux inspire à Sa Majesté les vœux les plus sincères, pour la prolongation des jours de Votre Sainteté, pour la conservation de sa santé, et pour qu'il lui soit accordé d'exercer longtemps encore la bienfaisante influence de ses vertus.

» Je prie Votre Sainteté de vouloir me permettre, en terminant, de lui exprimer combien je suis pénétré de l'honneur qui m'a été fait par ma très gracieuse souveraine en m'appelant à remplir cette haute mission et en me faisant l'interprète de ses sentiments en cette occasion.»

Sa Sainteté a répondu :

« Ce fut avec bonheur, il y a six mois, que Nous Nous fîmes représenter à Londres par un envoyé spécial, chargé d'offrir, en Notre nom, à Sa Majesté la reine d'Angleterre Nos félicitations pour le cinquantième anniversaire de son glorieux avènement au trône. Non moins grande est Notre joie, aujourd'hui, en recevant de vous, monsieur le duc, les félicitations et les compliments de la Reine, votre souveraine, à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal. C'est avec reconnaissance que Nous agréons la lettre de Sa Majesté, et Nous la remercions du choix qu'elle a fait de votre illustre personne, qui à tant de titres Nous est si chère, pour Nous la remettre en son nom.

» Nous voulons de plus, en ce jour particulièrement propice, attester publiquement Notre grande satisfaction pour la liberté dont jouit la religion catholique dans tous les vastes domaines de l'empire britannique, et qui lui permet de prospérer de plus en plus. Cet heureux résultat, Nous aimons à la reconnaître, est dû à la haute sagesse de Sa Majesté et à l'esprit éclairé de son gouvernement.

« Veuillez, monsieur le duc, vous faire l'interprète de nos sentiments auprès de Sa Majesté la Reine, pour laquelle Nous formons les vœux les plus ardents de gloire et de prospérité.

∴

On mande Vienne, le 19, au *Times* que le nonce apostolique, dans la capitale autrichienne, Mgr Galimberti, a reçu, lundi, le corps diplomatique et les hauts dignitaires de la cour qui venait le prier de transmettre au Pape leurs félicitations, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Lettre de Paris

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 21 décembre 1887.

M. de Mahy aura bien de la peine à conserver son portefeuille, s'il persiste dans sa résolution de refuser l'adjonction, au ministère de la marine, d'un sous-secrétaire d'Etat, spécialement chargé de l'administration des colonies.

La presse opportuniste fait, actuellement, une campagne des plus vives pour que l'état de choses en vigueur sous M. Barbey, soit maintenu ; elle fait signer, par tous les négociants intéressés, dans le commerce avec les colonies, des pétitions dans ce sens, et comme, en somme, l'existence du cabinet Tirard repose uniquement sur l'appui des amis de M. Etienne, qu'il s'agit de rétablir à son poste, il se verra obligé de sacrifier M. de Mahy.

Celui-ci, du reste, a un grand tort : c'est de ne pas fournir, devant l'opinion, un seul argument capable de motiver son refus. Il avait bien fait dire, par ses amis, que c'était dans un intérêt d'économie qu'il s'opposait, dans son ministère, au rétablissement d'une fonction qui a toujours coûté beaucoup plus cher qu'elle ne rapportait en réalité : mais la *République française* lui démontre, ce matin, que c'est juste le contraire qui est la vérité, attendu qu'avec M. Etienne aux colonies, le budget de la marine dépensera deux millions de moins.

Un organe de la Gauche radicale, groupe auquel appartient M. de Mahy, affirme, il est vrai, qu'une administration coloniale séparée du ministère de la marine, aura, pour conséquence inéluctable, la division de notre flotte en deux marines, l'une destinée au service colonial, et l'autre toute militaire, destinée à la garde des côtes ; mais il oublie que cet état de choses existe justement à l'heure actuelle, alors que le ministre de la marine concentre, entre ses mains, l'administration des colonies.

Aussi, je le répète, la question sera-t-elle tranchée contre M. de Mahy ; seulement, il est très probable qu'elle ne le sera pas avant les élections sénatoriales, car elle fournirait un nouvel argument contre l'instabilité ministérielle, dont les électeurs de gauche ne sont pas moins fatigués que ceux de droite.

Ce que je vous ai rapporté, hier, comme un bruit, savoir : que pour répondre à l'interpellation de M. de Lamarzelle, le gouvernement déposerait, à la rentrée, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi destiné à régler les rapports du Conseil municipal avec la préfecture de la Seine et avec la préfecture de police, qui viserait en même temps la question de l'installation du préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville, est confirmé par les journaux les mieux informés.

Cependant, trois points restent en suspens : d'abord celui de savoir si le gouvernement sera, le 10 janvier, dans les mêmes intentions, ensuite, si le projet de M. Sarrien sera prêt, enfin, s'il ne sera pas enterré par la commission à laquelle il sera renvoyé.

Voilà bien des *alea*! Aussi M. Poubelle fera-t-il bien de ne pas envoyer ses cartes d'invitation pour ses réceptions à l'Hôtel-de-Ville, pendant le prochain carnaval.

Pour les trois sièges de sénateur vacants, dans l'Ille-et-Villaine, il n'y a pas seulement sur les rangs, en dehors de l'amiral Véron, sénateur de droite sortant, qui se représente, deux candidats de gauche : MM. Roger-Marvaise et Labastard, il y a encore deux droitiers : M. de la Villegontier, conseiller général des Fougères, maire de Perigné et M. de Callac, conseiller général de Pivriac, maire de Sixt, ancien préfet d'Ille-et-Villaine, désignés par le Comité départemental de la droite, qui s'est réuni, avant-hier, pour choisir ses candidats à l'élection du 5 janvier.

A cette réunion, assistaient les électeurs de droit et les représentants de tous les cantons du département. Après cette manifestation, le succès de la liste de droite paraît assuré, grâce à l'esprit d'union et de concorde qui a animé le parti de droite d'Ille-et-Vilaine.

C'est M. Cernesson, conseiller municipal autonomiste, qui est le candidat de gauche, dans la Côte d'Or, pour succéder à M. Sadi-Carnot, qui siégeait sur les bancs de l'union républicaine.

La Côte-d'Or n'est, cependant, pas un département radical, puisqu'aux dernières élections générales il donnait 39,000 voix aux républicains modérés, 36,000 voix à la droite et 20,000 à l'extrême gauche. Seulement il se voit obligé de payer aujourd'hui, les frais de l'entente qui s'est établie en 1885 entre les opportunistes et les radicaux, pour empêcher la droite de passer. Les comités radicaux n'ont donné leurs voix aux modérés qu'à la condition que la première vacance serait pour eux et maintenant il faut s'exécuter au profit de M. Cernesson.

C'est ainsi que l'immense majorité de l'opinion d'un département se trouve sacrifiée, par suite de marchandages entre 15 ou 20 personnes qui, si elles avaient mandat de faire réussir telle où telle candidature, n'avaient pas le droit d'engager l'avenir.

Mais allez donc, maintenant, dénoncer l'exécution d'un pareil traité en posant la candidature d'un membre de l'Union des Gauches. Les opportunistes n'osent pas même l'essayer et les républicains modérés représentés par le *Journal des Débats* y perdent toute leur éloquence.

On ne doute pas que le comité des droites, qui n'a pas cessé de fonctionner, dans le département du président de la République, profitera de la circonstance pour présenter un candidat aussitôt que le décret de convocation des électeurs, pour donner un successeur à M. Sadi Carnot, aura paru, à *l'Officiel*.

C'est sur le refus de M. Rouvier d'aller à Rome, pour y négocier le nouveau traité de commerce avec l'Italie, que M. Teisserenc de Bort a été nommé. Ce choix sera surtout agréable au Sénat, dont notre ministre des affaires étrangères, en sa qualité de futur sénateur, tient à se concilier la faveur, mais il n'est pas envisagé de même, ici, par la grande majorité des intéressés à voir régler d'une façon satisfaisante nos rapports commerciaux avec la nation italienne, et qui font observer que notre envoyé manque de la compétence nécessaire dans la matière. On répond, il est vrai, qu'il sera accompagné de deux sous-délégués, l'un directeur aux affaires étrangères, l'autre, directeur au commerce. Mais, dans ces conditions, notre envoyé conservera-t-il l'autorité nécessaire à l'accomplissement de sa mission ? Là est la question.

Après la nomination de M. Teisserenc de Bort comme délégué français, auprès du gouvernement italien, les nouvelles du jour se résument dans un démenti donné par M. Sadi-Carnot à cette assertion qu'il aurait un journal à lui. Le président de la République ajoute qu'il n'a et n'aura pas de politique à lui, car ce sont ses ministres qui gouvernent.

M. Faye a prononcé, ce matin, un discours à l'ouverture de la séance du conseil supérieur de l'instruction publique, qu'il présidait en sa qualité de ministre de ce département.

Après avoir protesté de son dévouement à la cause de l'instruction publique, le ministre a retracé les travaux du conseil, pendant ces quatre dernières années et fait l'éloge de M. Zévort qui vient de mourir.

Quelques feuilles à sensation du soir publient des dépêches de Berlin, dont les unes annoncent l'abdication du prince Ferdinand de Cobourg et les autres signalent la publication d'un manifeste du même prince, rendant l'Autriche et l'Allemagne responsables de ses déboires en Bulgarie.

Les polémiques de la presse austro-allemande offrent, aujourd'hui, ce singulier spectacle qu'elles sont en retard sur la situation vraie de leurs gouvernements vis-à-vis de la Russie. Elles persistent à argumenter sur les envois de troupes russes à la frontière, alors que ces envois de troupes ont cessé. Et elles signalent l'existence d'un traité d'alliance offensive entre la France et la Russie, alors que tout le monde, ici, sait parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet.

Ces contradictions qui échappent à la masse du public, peuvent faire, pendant quelques jours encore, le jeu des spéculateurs; aussi est-il du devoir de tous les organes sérieux de la presse, dans notre pays, de constater que, d'après les renseignements puisés aux sources diplomatiques les plus autorisées, l'apaisement est devenu tel entre le gouvernement du czar et ceux des deux grands Empires du centre, qu'on n'en est plus à redouter de conflit prochain.

La Bourse a été faible, au début, à cause de la faiblesse des cotes allemandes. C'est alors que le 3 0/0 perdit 30 centimes. Mais à 2 heures, des avis de Vienne et de Berlin ayant annoncé l'abdication du prince Ferdinand de Bulgarie, il en est résulté un mouvement de hausse qui a porté le 3 0/0 à 81 40, en hausse de 45 centimes. Cependant à la clôture, le bruit de l'abdication n'étant pas confirmé, le 3 0/0 a reperdu 10 centimes. Il fait donc 81.30, soit en hausse de 2 centimes sur son cours de clôture d'hier. Les affaires ont été assez animées.

REVUE DE LA PRESSE

L'inquiétude soulevée par les nouvelles de l'extérieur semble se calmer. M. John Lemoine écrit, à ce propos, dans le *Matin* :

« Depuis une quinzaine de jours, une nouvelle panique s'est répandue en Europe. Il en est toujours ainsi quand le gouvernement allemand veut obtenir de nouvelles levées d'hommes et de nouveaux subsides de guerre, et c'est ce que nous avons déjà vu au printemps dernier. Cette fois, l'alarme n'a pas été donnée pour faire voter la loi qui ajoute encore un million d'hommes à l'armée mobilisable en Allemagne; le vote marchait tout seul. Mais il ne suffit pas à l'Allemagne d'armer de pied en cap ; il faut qu'elle force ses alliés à se mettre aussi sur l'extrême pied de guerre. Elle n'entend pas donner son alliance gratis. Elle veut que l'Autriche soit prête ; que l'Italie soit prête. Il faut qu'on paye les pots à casser.

» Il est vrai que M. Crispi nous dira qu'il est un ami dévoué de la France; que c'est pour notre bien que l'Italie est entrée dans l'alliance allemande; pour nous faire tenir tranquilles. C'est ainsi qu'on met une camisole aux agités. Eh bien ! ne soyons pas agités. Regardons et travaillons. Et pratiquons en français le dicton anglais : *Keep your powder dry*. Tiens ta poudre sèche. »

Le *Siècle*, devenu l'organe de M. Carnot, publie une note qui a l'air d'un communiqué de l'Elysée.

« Un journal du matin se fait l'écho d'un bruit qui aurait cours, paraît-il, dans les couloirs du palais Bourbon, et d'après lequel M. le président de la République aurait chargé personnellement, M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin, d'une démarche auprès de l'empereur d'Allemagne.

» Il n'y a rien de vrai dans ce racontar. M. Carnot a trop le sentiment des devoirs et de la réserve que ses fonctions lui imposent, pour avoir jamais eu la pensée de correspondre directement et par-dessus la tête du ministre des affaires étrangères, responsable avec les représentants de la France à l'étranger.»

Cette note vise un entrefilet du *Petit Journal* que nous avons reproduit et qui a un peu ému la presse, en lui faisant supposer que le président de la République voulait jouer un rôle personnel que la Constitution ne lui permet pas. La *Lanterne*, qui ne paraît pas croire le *Siècle* sur parole, écrit, ce matin :

« Tout le monde comprendra, en effet, que du moment où le chef irresponsable de l'Etat se croira autorisé à donner des instructions personnelles et en dehors de l'intervention des ministres, seuls responsables devant la Chambre, la direction de la politique extérieure est soustraite à l'action des représentants du pays et passe exclusivement aux mains d'un homme.

» On sait même où mène l'application d'un tel système. Sous l'empire Napoléon III adressait lui aussi directement ses instructions personnelles aux ambassadeurs en passant par dessus la tête des ministres. Il avait sa diplomatie à lui, différente souvent de celle qui avait cours au quai d'Orsay.

» Est-ce à ce régime qu'on veut nous ramener ? Est-ce que M. Carnot veut marcher sur les brisées de Napoléon III et reprendre, pour son compte, les traditions impériales.

» Il serait indispensable que l'on sût définitivement à quoi s'en tenir à cet égard et, si la chambre n'était pas absente, nous demanderions à nos amis d'interpeller le gouvernement sur les instructions envoyées personnellement par le président de la République à M. Herbette.

» Cette interpellation serait d'autant plus nécessaire que la démarche dont M. Carnot aurait, assure-t-on, chargé M. Herbette, serait plus inopportune et plus de nature à froisser le sentiment public.

» Quoi ! c'est au moment où la réserve, la plus absolue nous est commandée dans nos rapports avec l'Allemagne, c'est au lendemain de l'inique condamnation du malheureux Cabanes ; lorsque le gouvernement allemand vient de décider que l'auteur de l'attentat de Raon-sur-Plaine, le soldat Kauffmann ne serait pas poursuivi ; c'est lorsque les persécutions redoublent en Alsace-Lorraine contre tous ceux qui sont suspects d'attachement à la France, c'est à un tel moment et en présence de tels actes de malveillance à notre égard que M. Carnot aurait chargé le représentant de la France d'aller porter humblement à l'empereur Guillaume l'assurance de nos intentions pacifiques et de nos sentiments amicaux ! »

C'est M. Teisserenc de Bort qui a été choisi pour représenter le gouvernement français près du Roi Humbert pour y traiter les questions relatives à la prorogation du traité de

BOURSE DE PARIS

du jeudi 22 décembre

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 30	3 0/0	81 25	81 28	81 32
85 10	3 0/0 amortissable	85 25	85 25	85 25
107 60	4 1/2 1883	107 60	107 60	107 60
57 5/16	3 0/0 Portugais	..	..	..
96 96	Italien 5 0/0	96 05	96 05	96 27
67 9/16	Extérieure 4 0/0	67 5/8	..	67 1/4
78 15/16	Hongrois 4 0/0	79	..	79 5/16
..	Egypte 6 0/0	373 75	372 81	372 50
13 95	Turc 4 0/0	14	14	14 05
514	Obligations du Trésor.	..	..	518
100 25	Russe 1870 5 0/0	..	..	107 50
544	Bons de liquidation 5 0/0	..	..	526
	Sociétés de Crédit			
4315	Banque de France	..	..	4300
461 25	Banque d'Escompte	..	..	462 50
767 50	B. Paris et d. Pays-Bas	767 50	782	771 25
340	Banque Parisienne	..	..	350
1410	Crédit Foncier	1407 50	1405	1412
	Crédit Mobilier	..	..	..
572 50	Crédit Lyonnais	575	..	573 75
423	Société générale	..	..	455
442	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	..	..	445 25
507 50	Banque Ottomane	508 75	..	508 75
..	Créd. Mobilier Espagn.	..	..	..
	Chem. de f. Franc.			
..	Nord ... act.	..	1355	1356 25
1242 50	Paris-Lyon-Médit.	..	1248	1243 75
778	Est »	..	..	782 50
885	Ouest »	..	..	881 25
1307	Orléans »	..	..	1306
1160	Midi »	..	..	1172
	Sociétés diverses			
2076 25	Suez	2080	2080	2085
1357 50	Gaz Parisien	..	..	1362 75
700	Voitures	..	..	701 25
1150	Omnibus	..	..	1155
438 75	Rio-Tinto	505	..	505
321 25	Panama	320	..	318 75
	Obligat. Foncières			
520	Foncières 500 4 0/0	..	..	520
103 75	» 10ª 4 0/0	..	..	103 50
585	» 500 f. 3 0/0	..	..	590
513	» 4 0/0 1863	..	..	517 50
484 50	» commun. 3ª p.	..	..	482 50
331 25	» 1877 3 0/0	..	..	282 50
476 50	» com. 1879 3ª p.	..	..	477 50
479	» 1879 3 0/0	..	..	479 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
410	Nord	..	..	..
..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	..	..	..
385 75	Est 3 0/0	..	..	..
403 50	Ouest 3 0/0	..	..	..
466	Orléans	..	..	..
462 75	Midi 3 0/0	..	..	..
..	Nord-Est	..	..	..
683 75	Bône-Guelma	..	..	683 75
	Chem. de f. Etrang.			
458 75	Autrichiens	453 75	455	455
182 50	Lombards	181 25	..	185
265	Saragosse	267 50	..	260
	Obligat. des Villes			
532	Paris 1855-1860	..	..	532 50
523	— 1865	..	..	524
412	— 1869	..	..	412 25
490	— 1871	..	..	490
516	— 1875	..	..	516
515 50	— 1876	..	..	516 50
338 50	Marseille	..	..	338
104	Bordeaux	..	..	..
95	Lyon	..	..	95
166	Lille	..	..	166
47 50	Roubaix-Tourcoing	..	..	47 50
	Obligations div.			
290	Départem. de la Seine	..	..	295
..	Gaz de Paris	..	..	..
..	Suez	..	..	..
375	Ob. fonc. Russie (4ª, 5ª)	..	..	373 75

BOURSE DE LILLE

du jeudi 22 décembre

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	106	105 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	..	109
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	..	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	..	512 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	412 25	412 25
Armentieres	..	478
Armentières 1879	..	1012
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	..	46 50
Tourcoing 1878	..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	..	105
Département du Nord	..	105 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	..	626 25
— » act. nouv.)	..	515
C. de Reub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	..	500
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	..	150
— — (act. n.), 250 fr. p.	..	252 50
Caisse Platel et Cie	..	350
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	..	550
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	..	425
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	..	1000
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	511
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	..	1840
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	..	425
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	..	320
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	..	500
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	..	500
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	..	540
Soc. St-Saux.-Arras (a. us. Grasein), 500, t. p.	..	155
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	..	35
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	..	500
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	..	430
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	..	2085
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	..	500
Biache-Saint-Vaast	..	3125
Denain et Anzin	..	205
Obligations Nord	..	400
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	..	467
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 500 fr.	..	410

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 22 Décembre 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 35 .[.	3 0/0 nouveau	81 40 .[.
81 35 .[.	3 0/0 ancien	82 25 .[.
85 .. .[.	3 0/0 amortissable	85 25 .[.
107 60 .[.	4 1/2 0/0 1883	107 52 1/2

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers par et FIL SPECIAL)

Les menaces de M. Gragnon

D'après le *Petit National*, M. Gragnon voudrait bien, pour raison d'Etat, persister dans son silence, mais à la seule condition d'être dédommagé, par sa nomination à un poste digne de lui, de la perte de ses fonctions de préfet de police.

Il aurait, paraît-il, déclaré à M. Sarrien que, s'il n'obtenait pas satisfaction, il se réservait de révéler dans une lettre à M. Grévy (lettre qu'il communiquerait à la presse), tous les faits concernant l'affaire Wilson dans son intégrité, M. Sarrien lui a promis d'user de toute son influence auprès du Président de la République, pour lui faire rendre justice, et l'a prié d'ajourner sa résolution.

Une campagne dissolutionniste

Suivant le *XIXe Siècle* il faudrait s'attendre à voir toute la presse opportuniste faire une campagne dissolutionniste.

M. Flourens, candidat dans l'élection législative de la Haute-Saône

Le *Gaulois* croit savoir que M. Flourens briguera dans la Haute-Saône, le siège de député rendu vacant par la démission de M. Noirot.

La France et l'Allemagne

On lit dans le *Figaro* :

« Depuis quelques jours, on se remet à parler des relations de la France et de l'Allemagne. On serait presque tenté de croire que la nervosité qui règne à l'état épidémique, depuis quelque temps, en Europe, tendrait à nous gagner. Il serait bon d'éviter cette maladie.

D'après des renseignements pris à bonne source, les relations de la France et de l'Allemagne sont, en ce moment absolument normales. Notre diplomatie a su, jusqu'à présent, éviter de prendre position dans les questions brûlantes, et on a imité cette ré